



**GOLF
QUÉBEC**

Guide des normes

Définition et utilisation de la marque

Révisé en février 2018



Guide des normes

Définition et utilisation de la marque

Ce guide des normes sera mis à jour de temps à autre par le personnel du bureau central. Tous les changements qui y seront apportés doivent être approuvés par le conseil d'administration de Golf Québec.

Dans le but d'accroître la reconnaissance de la marque de Golf Québec, il est extrêmement important de promouvoir l'organisme efficacement, uniformément et de façon constante.

Le logo de Golf Québec est sans aucun doute le visuel le plus reconnu pour identifier l'association. Tout usage de ce logo dans les communications, les présentations ou sur le matériel promotionnel a une répercussion directement sur Golf Québec. Il est essentiel que le logo soit utilisé correctement partout et en tout temps.

Ce document fournit des informations sur l'usage officiel des logos de Golf Québec, du nom de la marque et des couleurs corporatives. Veuillez en conserver une copie à porter de la main pour vous y référer. Le directeur général est responsable de s'assurer que les lignes directrices énoncées dans ce document sont respectées et que les logos sont mis à la disposition des intervenants de Golf Québec et d'autres entités externes, si cela est justifié.

Table des matières

Logo officiel de Golf Québec.....	p. 3
Lignes directrices pour utiliser le logo.....	p. 4
Usage régional du logo et identification des programmes.....	p. 4
Couleurs officielles du logo.....	p. 5
Police de caractère officielle de Golf Québec et mise en page des documents.....	p. 5
Utilisation du nom de la marque Golf Québec.....	p. 5



Guide des normes

Définition et utilisation
de la marque

Logo officiel de Golf Québec

Voici la version du logo que nous recommandons d'utiliser dans la majorité des applications. Le logo officiel de Golf Québec est la version qui doit être utilisée pour tous les documents officiels de Golf Québec comme la papeterie, le papier à entête et les cartes d'affaires. Il n'est plus permis de faire usage d'aucun des anciens logos de Golf Québec.



Des variantes au logo sont acceptables des cas exceptionnels où le logo devrait être apposé sur un fond noir ou sur un fond de couleur unie, tel que présenté ci-après.



Pour usage sur un fond noir



Pour usage sur un fond de couleur unie



Guide des normes

Définition et utilisation de la marque

Lignes directrices pour utiliser le logo

- En vigueur depuis le 1^{er} décembre 2010
- Ne peut être modifié en aucun temps
 - Aucune couleur ne peut être changée
 - Aucun élément du logo ne peut être modifié
 - Le logo ne peut pas être isolé du nom de la marque GOLF QUÉBEC
 - Le nom de la marque ne peut être déplacé à la gauche ou à la droite du logo
 - Le nom de la marque ne peut pas être écrit en caractères plus petits ou plus grands
 - Le nom de la marque ne peut pas être modifié pour identifier une association régionale
- Les proportions doivent être respectées – Appuyez sur la touche Majuscule lorsque vous glissez le coin du logo pour le redimensionner avec votre souris. Lorsque vous utilisez la boîte de dialogue des propriétés de l'image pour redimensionner le logo, assurez-vous de cocher la case pour garder le même rapport hauteur/largeur pour que la nouvelle image soit proportionnelle à l'image d'origine.
- Les 3 versions du logo sont disponibles en JPG et en format vectorisé
 - Logo officiel
 - Version pour usage sur fond noir
 - Version pour usage sur fond de couleur unie
- Un espace suffisant devrait être prévu pour que le logo soit bien visible
- Hauteur minimale : $\frac{3}{4}$ pouce (2 cm)

Usage régional du logo et identification des programmes

- Toutes les associations régionales doivent intégrer le nouveau logo de Golf Québec sur leur site Internet
- Toutes les associations régionales doivent intégrer les nouveaux slogans de Golf Québec sur leur site Internet : « Initier des passions, nourrir des rêves. » - « Initiate passions, build dreams. »
- Avec l'approbation du conseil d'administration, le logo peut être intégré dans une image et utilisé pour former le logo d'un programme (ex. : le logo du Temple de la renommée du golf du Québec)



Guide des normes

Définition et utilisation de la marque

Couleurs officielles du logo

- La charte de couleurs Pantone est un système de couleurs informatisé permettant de choisir une nuance en donnant sa référence qui est utilisé par les imprimeurs.

Rouge PMS 1807

Bleu PMS 293

- Les numéros de couleurs HEX sont un système permettant de choisir une nuance en donnant sa référence qui est utilisé pour la création des pages Internet.

Rouge #A52D23

Bleu #005DA4

Police de caractère officielle de Golf Québec et mise en page des documents

- Tous les documents de Golf Québec sont rédigés en Arial, préférablement de taille 11
- Toutes les marges sont d'un pouce de large (2,5 cm)
- Les textes doivent être justifiés
- Les seules exceptions sont :
 - Le nom de la marque GOLF QUÉBEC est écrit en Bliss
 - Le site Internet est écrit en Roboto

Utilisation du nom de la marque Golf Québec

- Lorsque le nom de la marque Golf Québec est utilisé dans un document ou dans un texte à la place du logo, le nom de la marque doit être écrit en toutes lettres et ce, en tout temps
- Aucune abréviation n'est permise, comme :
 - GQ
 - Golf QC